



60 ans de
réglementation
de la profession
infirmière



Préparer l'avenir

Rapport annuel 2023

Table des matières

Nous sommes l'OIIO	3
Que faisons-nous?	3
Infirmières et infirmiers inscrits en 2023	3
Message de la présidente	4
Message de la registraire/directrice générale et PDG	5
Célébrer 60 ans de sécurité publique et d'excellence en soins infirmiers	6
Améliorer l'expérience des candidates et candidats	7
Faire progresser l'exercice sécuritaire :	
Notre engagement envers les normes de soins infirmiers	8
Être reconnu comme un partenaire de confiance	10
Responsabiliser les décisions grâce aux données sur les soins infirmiers	12
Continuer à bâtir	12
États financiers condensés	13

Préparer l'avenir : Rapport annuel 2023

© Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, 2024.
Le contenu publié dans *Préparer l'avenir : Rapport annuel 2023* peut être réimprimé sans autorisation, à condition de citer la source de la publication et l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

ISSN 1492-5907

This booklet exists in English on the website under the title: *Building the Future: 2023 Annual Report*.

Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario
101, chemin Davenport, Toronto (ON) Canada M5R 3P1

Site Web cno.org
Courriel cno@cnomail.org
Tél. 416 928-0900
Télééc. 416 928-6507

Sans frais au Canada
1 800 387-5526

Photographie
Patricia Sullivan et Silvie Crawford : Alaa Taher
Joice Matthew : Joice Matthew
Janet Montague : Creative Currency

2024-04
JUIN 2024

Nous sommes l'OIIO

Nous sommes l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) et nous protégeons le public en faisant la promotion d'un exercice infirmier sécuritaire.



Que faisons-nous?

- **Nous établissons les exigences** pour devenir infirmière et infirmier en Ontario.
- **Nous informons** les infirmières et infirmiers de leurs responsabilités et disons au public ce qu'il peut attendre du personnel infirmier.
- **Nous répondons** à vos préoccupations concernant la conduite, la compétence et la santé des infirmières et des infirmiers.
- **Nous veillons** à ce que les infirmières et infirmiers s'engagent dans l'amélioration continue de la qualité tout au long de leur carrière.

Infirmières
et infirmiers
inscrits
en 2023



188 461

infirmières et infirmiers au total*

122 007

infirmières
et infirmiers
autorisés
(IA)



59 957

infirmières et
infirmiers
auxiliaires
autorisés
(IAA)



5 038

infirmières et
infirmiers
praticiens
(IP)



1 441

inscrites et
inscrits doubles
(IA et IAA)



*Au 31 décembre 2023.



Message de la présidente

C'est un honneur de présenter le rapport annuel 2023 commémorant 60 ans de leadership en matière de réglementation au nom du Conseil de l'OIIO.

En tant que présidente du Conseil et infirmière autorisée, je comprends le rôle vital de l'OIIO dans la protection du public grâce à un exercice sécuritaire de la profession d'infirmière et d'infirmier. La réglementation de l'exercice infirmier est essentielle, et notre vigilance continue assure les soins les plus sûrs pour les patients.

Pour s'acquitter de ce mandat, le Conseil doit déterminer l'orientation générale de la réglementation des soins infirmiers et affirmer les responsabilités en matière de soins infirmiers afin de répondre aux besoins du système de soins de santé.

En 2023, le Conseil a appuyé ces responsabilités et ces besoins de plusieurs façons. Nous avons approuvé une nouvelle norme relative au *Code de conduite*, une norme *sur le champ d'application*, un programme d'éducation et une norme pour les initiatives sur prescription de médicaments par les IA. Ces décisions réglementaires ont aidé à fournir à l'OIIO les conseils et l'approbation requis pour réaliser des progrès importants dans l'atteinte des objectifs clés énoncés dans son plan stratégique 2021-2026.

De plus, la rétroaction des évaluations du Conseil a été utilisée pour améliorer l'efficacité de la gouvernance en affinant l'orientation stratégique et la surveillance, en optimisant l'utilisation des données pour la prise de décisions, en favorisant un engagement accru du Conseil et en faisant activement la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.

Je suis très fière des nombreuses réalisations de l'OIIO en 2023 et des efforts exceptionnels déployés par le personnel et le Conseil pour protéger le public en faisant la promotion de pratiques infirmières sécuritaires.

Ancré dans une tradition de diligence vieille de 60 ans, le Conseil s'engage à maintenir cet élan. J'ai le privilège et la responsabilité profonde de défendre la sécurité des patients dans chaque décision que nous prenons. ◀

Patricia Sullivan, IA, BScN, MPA, PMP

Présidente du Conseil (de juin 2023 à aujourd'hui)

Pour en savoir plus

- **Pour en savoir plus sur votre Conseil :** cno.org/fr/conseil
- **Renseignez-vous sur les comités du CNO :** <https://cno.org/fr/comites>
- **Trouvez des décisions disciplinaires :** [Trouvez une infirmière](#) et cno.org



Message de la registraire/ directrice générale et PDG

Faire partie de la tradition d'excellence en matière de réglementation de l'OIIO est à la fois une leçon d'humilité et de satisfaction. Depuis 60 ans, l'OIIO protège le public en faisant la promotion de soins sécuritaires aux patients et en les assurant. En tant qu'infirmière, j'ai le privilège de maintenir et de renforcer ce mandat et de partager ce travail avec vous dans le rapport annuel de cette année.

La sécurité publique est une responsabilité collective et la collaboration est demeurée une priorité en 2023. Nous avons collaboré avec des partenaires du système de soins de santé comme le ministère de la Santé, des associations, des écoles de personnel infirmier et bien d'autres pour faire progresser nos objectifs. Cela comprenait l'amélioration de l'expérience des candidates et candidats, l'avancement de l'exercice sécuritaire et le partage de nos connaissances, de nos données et de nos idées. Le travail que nous faisons est amélioré par une consultation significative et l'ajout des points de vue de nombreuses personnes.

Nous l'avons fait de nombreuses manières en 2023, que vous pouvez lire plus en détail dans ce rapport. Le programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision, une initiative menée en collaboration avec Santé Ontario et des organismes approuvés par l'OIIO, continue d'aider des milliers de candidates et de candidats dans leur parcours pour devenir infirmières et infirmiers en leur fournissant les connaissances, les compétences et le jugement nécessaires pour exercer en toute sécurité. Nous avons consulté des infirmières et infirmiers sur des points comme la mise à jour du *Code de conduite*, l'élargissement du champ d'application des IA et des IAA et l'ajout de flexibilité à l'examen de jurisprudence. Dans le cadre de divers événements, nous avons accueilli la ministre de la Santé, l'infirmière en chef du Canada et une table ronde historique pour discuter de la réglementation

de l'éducation. Nous avons aussi communiqué avec les infirmières et infirmiers et les employeurs lors de conférences tout au long de l'année.

Tout ce travail est aligné sur notre plan stratégique, qui est notre feuille de route pour atteindre nos objectifs de protection et de promotion de la sécurité des patients. Il consacre des principes qui guident à la fois notre travail quotidien et nos objectifs plus larges et éclaire la façon dont nous apprenons de nos partenaires du système et partageons avec eux. Ce sont des principes qui s'accordent avec la fière tradition sur laquelle nous nous appuyons depuis plus de 60 ans à l'OIIO.

Je suis ravie de partager nos réalisations de notre 60^e année dans ce rapport. Je m'engage également à continuer de collaborer avec le public, les infirmières et infirmiers, le ministère de la Santé et d'autres partenaires du système de santé pour tirer parti de ce succès.

La sécurité des patients exige une vigilance, un dévouement et des progrès continus, et je suis fière de travailler à cette fin chaque jour. ◀

Je vous remercie,

Silvie Crawford, IA, BHS cN, LLM – Droit de la santé,
Registraire/directrice générale et PDG

Célébrer 60 ans de sécurité publique et d'excellence en soins infirmiers

Fondée en 1963, l'OIIO a considérablement évolué, mais son objectif principal de protéger le public en faisant la promotion de pratiques infirmières sécuritaires n'a jamais faibli. En tant qu'organisme de réglementation, nous collaborons constamment avec nos partenaires pour nous adapter aux besoins changeants du secteur des soins de santé, en assurant la sécurité de ceux que nous servons.

Notre plan stratégique est notre feuille de route, décrivant quatre domaines clés qui influencent les soins infirmiers à plus grande échelle, tout en respectant les valeurs de diversité, d'inclusion, d'équité et d'accessibilité. Nous nous efforçons

- d'éclairer nos décisions avec des informations et **des idées** essentielles
- d'anticiper les nouveaux défis et les nouvelles exigences et de nous y adapter de manière proactive avec **agilité**
- de prendre des mesures préventives **proactives** pour éviter les risques
- de collaborer efficacement avec divers **partenaires** du système de soins de santé

En 2023, nous nous sommes concentrés sur l'amélioration de nos processus de demande et nous nous sommes assurés que les infirmières et les infirmiers connaissaient bien les normes de l'OIIO en matière d'exercice sécuritaire et les appliquaient. Nous avons également renforcé notre rôle en tant que partenaire de confiance, en fondant nos initiatives sur des données et des preuves solides. ◀



Améliorer l'expérience des candidates et candidats

Au cours des cinq dernières années, l'OIO a pris des mesures importantes pour améliorer l'expérience de demande. Notre engagement à l'égard de l'équité, de l'inclusion, de l'efficacité et de l'efficience a appuyé une augmentation notable du nombre d'infirmières et d'infirmiers qui se joignent au personnel de santé de l'Ontario. Les principaux jalons de 2023 sont les suivants :

- **collaboration interprovinciale** : La simplification du processus d'inscription des infirmières et infirmiers canadiens a favorisé la mobilité interprovinciale, ce qui a permis à 672 infirmières et infirmiers d'autres provinces et territoires de s'inscrire en Ontario.
- **accessibilité de l'examen de jurisprudence** : L'introduction d'un calendrier flexible pour l'examen de jurisprudence permet aux candidates et aux candidats de le passer au moment qui leur convient tout au long de l'année.
- **soutien aux infirmières et aux infirmiers formés à l'étranger** : Les modifications apportées à l'inscription à la catégorie temporaire ont permis à 325 infirmières et infirmiers formés à l'étranger de terminer leur processus d'inscription en 2023.
- **succès de l'exercice sous supervision** : Le programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision (EEIS) continue d'être un succès retentissant, 2 829 infirmières et infirmiers ayant terminé le programme et obtenu leur inscription depuis janvier 2022.



AUTREFOIS : Dans les années 1960, les soins infirmiers ont été divisés en deux catégories : infirmières et infirmiers autorisés et infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés.

AUJOURD'HUI : Les rôles et l'éducation des infirmières et des infirmiers ont considérablement évolué, ce qui a mené au système actuel avec des catégories et des champs d'application plus définis. Ces catégories et classes aident à organiser la profession infirmière pour s'assurer que les infirmières et infirmiers possèdent les qualifications appropriées pour leurs rôles : Deux catégories de personnel infirmier (IA et IAA) et six catégories d'inscription (générale, supérieure, membre inactif, temporaire, affectation spéciale et d'urgence).

« Je me suis dit que si je suivais le programme d'EEIS, je pourrais en apprendre plus, car tout est différent qu'en Inde – le système informatique, la documentation, tout. Je sais maintenant comment cela fonctionne au Canada et je connais mes responsabilités. J'ai plus confiance en moi. Ce fut une expérience merveilleuse pour moi. »

Joice Matthew, IA



Alors que nous progressons, l'OIO continue de se concentrer sur l'amélioration de ses processus d'évaluation et d'évoluer avec le paysage des soins de santé. Les initiatives à venir comprennent la révision des exigences en matière de formation pour l'inscription afin de les harmoniser avec les demandes de ressources humaines en santé, tout en maintenant la norme élevée de soins infirmiers sécuritaires et compétents. ◀

Faire progresser l'exercice sécuritaire : Notre engagement envers les normes de soins infirmiers

En 2023, l'OIIO, en partenariat avec le ministère de la Santé, a élargi le champ d'application des IA et des IAA. Cette initiative visait à améliorer l'accessibilité des soins de santé et à réduire la pression sur le système, grâce à des consultations exhaustives auprès du public, des infirmières et infirmiers et des partenaires du système de santé afin d'assurer l'élaboration d'une réglementation centrée sur le public.

Nouvelles normes d'exercice et lignes directrices

Pour faciliter l'intégration de ces nouveaux règlements, nous avons renforcé notre soutien aux infirmières et infirmiers par l'élaboration et la révision de divers outils et ressources :

- **Code de conduite** : Nous avons mis à jour la norme d'exercice centrale, en incorporant un nouveau principe dédié aux soins inclusifs et sécuritaires sur le plan culturel.
- **Champ d'application** : Une nouvelle norme a été établie pour guider les infirmières et infirmiers dans la détermination des activités qu'ils peuvent effectuer de façon sécuritaire et compétente.
- **Pouvoir de prescription** : Nous avons mis en place des programmes éducatifs standard et approuvés pour permettre aux IA de prescrire certains médicaments et de communiquer les diagnostics connexes.



Notre engagement envers la clarté et l'application pratique de ces normes se reflète dans notre soutien direct, comme des webinaires et des présentations en personne, combinés à des ressources d'apprentissage en ligne.

L'OIIO met continuellement à jour d'autres normes d'exercice pour les harmoniser avec l'environnement d'exercice actuel, assurant ainsi la pertinence dans tous les milieux de soins infirmiers.

current demands of the health care system, to incorporate reforms, to extend the structure and procedures of the Health Disciplines Act to other professions and groups, and to settle outstanding issues between professions. This



AUTREFOIS : En 1976, l'OIIO est devenu le premier organisme de réglementation des soins infirmiers au Canada à établir des normes d'exercice pour les infirmières et infirmiers.

Sur la photo : Les membres du groupe de travail sur la révision des normes présenté dans la publication A History of the College of Nurses of Ontario (photo de gauche).

AUJOURD'HUI : L'OIIO continue de moderniser les normes et les lignes directrices. Nous avons actuellement huit normes et neuf lignes directrices pour soutenir l'exercice de la profession d'infirmière et d'infirmier et la sécurité des patients.
Sur la photo : <https://cno.org/fr/normes> (photo de droite).

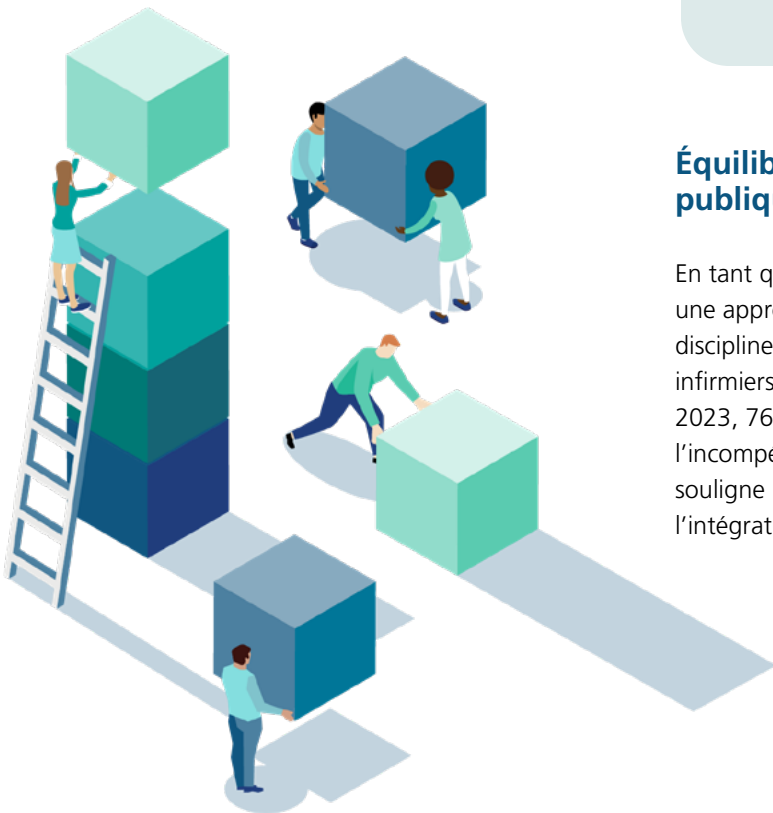
Améliorations du Programme d'assurance de la qualité (AQ)

Chaque année, l'OIIO continue de faire évoluer son programme d'AQ, dans le cadre duquel l'ensemble des infirmières et infirmiers doivent réfléchir à leur pratique et contribue à l'objectif de fournir des soins sécuritaires. En 2023, nous avons lancé une nouvelle plateforme en ligne qui permet un processus d'évaluation plus simple et un engagement plus efficace pour les infirmières et infirmiers qui s'acquittent de leurs obligations annuelles en matière d'AQ.

Tout au long du processus, les infirmières et infirmiers sont soutenus par des ressources complètes pour assurer leur succès. Cela comprend l'accès à un large éventail d'expertises, y compris la facilité d'utilisation du système de gestion de l'apprentissage de l'AQ, ainsi que les conseils et le soutien des monitrices et moniteurs auprès des pairs et du personnel de l'OIIO.

« Les monitrices et moniteurs auprès des pairs peuvent aider les infirmières et infirmiers à établir des objectifs précis et réalisables qui peuvent aider à renforcer leur confiance en leur offrant du réconfort et des conseils. Le fait de savoir qu'une ou un collègue les soutient peut aider les infirmières et infirmiers à aborder les évaluations avec une plus grande assurance, ce qui pourrait réduire le stress. »

Janet Montague, IA, monitrice auprès des pairs de l'AQ



Équilibre réglementaire pour la sécurité publique

En tant qu'organisme de gouvernance, nous maintenons une approche équilibrée entre la remédiation et la discipline pour faire respecter les normes de soins infirmiers, en assurant l'équité et la responsabilisation. En 2023, 76 % des enquêtes sur la mauvaise conduite ou l'incompétence ont mené à des résultats correctifs, ce qui souligne l'accent que nous mettons sur l'amélioration et l'intégration des normes d'exercice. ◀

Être reconnu comme un partenaire de confiance

L'OIIO a consolidé son rôle de collaborateur de confiance dans le paysage des soins de santé provinciaux et canadiens grâce à un engagement proactif, à des partenariats stratégiques et à un engagement envers la transparence. Notre expertise et nos ressources communes ont été essentielles pour relever les défis et améliorer la sécurité des patients.

Favoriser les relations de collaboration

L'OIIO a organisé des événements cruciaux, unissant les partenaires du système de santé pour faire progresser la réglementation des soins infirmiers et la protection du public.

Une table ronde historique a réuni 18 organismes de réglementation canadiens et invités de marque, dont la D^{re} Leigh Chapman, infirmière en chef du Canada; Allison Henry, directrice, Surveillance réglementaire relative aux ressources humaines dans le domaine de la santé au ministère de la Santé de l'Ontario, et la D^{re} Nancy Spector, directrice des innovations réglementaires au National Council of State Boards of Nursing (NCSBN) aux États-Unis, afin de favoriser un dialogue sur la réglementation de la formation en soins infirmiers et établir un cadre pour une collaboration continue.



L'OIIO a également accueilli la ministre de la Santé Sylvia Jones pour une annonce importante sur la prescription par les infirmières et infirmiers autorisés.

« Les organismes de réglementation des infirmières et infirmiers jouent un rôle essentiel et unique dans chaque province et territoire du Canada. En établissant des liens avec d'autres organismes de réglementation et en m'appuyant sur les connaissances de l'OIIO, j'ai l'intention de collaborer avec les organismes de réglementation pour améliorer la sécurité des patients partout au pays. »

D^{re} Leigh Chapman, infirmière en chef du Canada

Promouvoir la sécurité grâce à la connexion

En tant qu'organisme de réglementation travaillant dans l'intérêt public, l'amélioration de notre visibilité par divers canaux et les liens avec nos partenaires aident à accroître la confiance dans l'OIIO.

Nous avons étendu notre présence sur les médias sociaux à plus de 94 000 abonnés, ce qui nous a permis de prendre contact directement avec des partenaires clés en ligne. Nous avons également commencé à diffuser les réunions de notre Conseil sur LinkedIn, en plus de nos autres options de diffusion en direct, offrant un meilleur accès et améliorant la transparence au sein de l'organisation.

Nos engagements médiatiques en 2023 ont rehaussé notre présence, nous établissant comme une autorité de confiance en matière de données sur les soins infirmiers. De nombreux rapports et conclusions produits par l'OIIO, y compris ceux qui mettent en évidence les statistiques sur le renouvellement et l'emploi des infirmières et infirmiers et l'inscription des IFE en Ontario, ont éclairé et façonné les récits clés dans les discussions médiatiques d'aujourd'hui.

La participation active aux conférences sur les soins de santé et la réglementation nous a permis d'échanger des connaissances et de collaborer efficacement avec les infirmières et infirmiers, les employeurs et les partenaires. Dans le cadre de présentations sur les nouveaux règlements et de nouvelles normes et de discussions individuelles directes dans les kiosques d'exposition, les membres du personnel de l'OIO ont assisté à plusieurs conférences, telles que le Conseil international des infirmières, AdvantAge Ontario, Council on Licensure, Enforcement and Regulation, Canadian Network of Agencies of Regulation et les assemblées générales annuelles des associations de soins infirmiers. Grâce à ces interactions, nous avons renforcé notre engagement envers l'excellence en matière de réglementation et la sécurité publique.



AUTREFOIS : L'OIO célèbre son 25^e anniversaire en 1988. *Sur la photo : David Suzuki (en haut à gauche).*

AUJOURD'HUI : L'OIO accueille de nombreux invités et événements de marque. *Sur la photo : D^{re} Leigh Chapman (en haut à droite), D^{re} Nancy Spector (en bas à gauche) et l'honorable Sylvia Jones (en bas à droite).*

Plan de diversité, d'équité et d'inclusion de l'OIO 2022-2025

La diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) font partie de nos valeurs fondamentales : elles définissent notre identité et sont essentielles à notre mission. Nous croyons que la promotion d'un milieu de travail diversifié, équitable et inclusif est une entreprise collective qui renforce notre engagement à protéger le public par la promotion de pratiques infirmières sécuritaires, équitables et inclusives.

Au cours de la deuxième phase de notre initiative pluriannuelle de DEI, nous avons approfondi notre investissement dans les processus essentiels et tiré parti des connaissances du sondage sur l'expérience du personnel pour répondre à nos besoins organisationnels. Cela comprenait la nomination d'une directrice de la DEI au niveau de la direction pour défendre ces valeurs. Nous avons notamment mis à jour nos stratégies de recrutement afin d'attirer un plus large éventail de candidates et de candidats et d'assurer des pratiques

d'embauche équitables, tout en améliorant leur expérience. De plus, nous avons mis à jour notre politique d'apprentissage et de perfectionnement afin de soutenir une variété de préférences d'apprentissage et d'élargir les possibilités d'éducation pour tous les membres du personnel. ◀

« Il s'agit d'une période passionnante, notre approche de la DEI transformera et élargira notre champ d'action pour influencer le changement systémique et soutenir notre objectif de protéger le public en faisant la promotion d'un exercice infirmier sécuritaire. »

Silvie Crawford, IA, BHScN, LLM – Droit de la santé, registraire/présidente et directrice générale

Responsabiliser les décisions grâce aux données sur les soins infirmiers

L'OIIO est reconnue comme la source provinciale faisant autorité pour ses nombreuses données sur l'emploi et l'inscription des infirmières et infirmiers. Notre dévouement réside dans l'exploitation de ces données pour nous autonomiser et habilitier nos partenaires du système, facilitant ainsi les décisions qui ont une incidence profonde.

Accès novateur aux données

Au cours de la dernière année, nous avons lancé le Tableau de bord des données sur les soins infirmiers, un outil en ligne novateur qui permet aux partenaires des soins de santé et au public d'avoir accès à une mine de données interactives sur les soins infirmiers, y compris les détails des inscriptions, les statistiques démographiques et les tendances en matière d'emploi.

Engagement et perspectives

Notre engagement à l'égard de la mobilisation communautaire au moyen de consultations et de sondages a fourni des renseignements précieux. En 2023, nous avons participé à 17 initiatives de ce type, recueillant près de 16 000 réponses sur des sujets critiques, tels que la prescription par les IA, les règlements éducatifs et les frais de renouvellement de l'inscription. Ces idées sont essentielles pour éclairer nos initiatives fondées sur des données probantes, avec les objectifs de protection du public et l'amélioration des normes de soins infirmiers.

À la fin de 2023, nous étions profondément engagés dans le lancement de notre premier recensement de la main-d'œuvre, un effort concerté visant à comprendre les problèmes systémiques auxquels les infirmières et infirmiers sont confrontés et à évaluer les résultats de



notre enquête sur la confiance et la sensibilisation des partenaires. En 2024, nous sommes ravis de révéler les idées tirées de ces deux activités et de commencer à travailler sur notre modèle d'expérience des candidates et candidats. Nous effectuerons également des évaluations d'initiatives clés, telles que le programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision et des mises à jour des règlements sur la catégorie temporaire et la remise en vigueur du certificat. De plus, en 2024, nous sommes impatients de partager certaines étapes importantes du programme Nursys, qui relie les systèmes canadien et américain, permettant aux infirmières et infirmiers inscrits dans les deux pays d'être identifiés par un identifiant unique partagé et permettant l'inscription transfrontalière et la recherche d'informations disciplinaires par les organismes de réglementation. ◀

Continuer à bâtir

Depuis sa création en 1963, l'OIIO a été à l'avant-garde de l'évolution de la réglementation des soins de santé. Notre base solide nous permet de relever de nouveaux défis, de saisir les occasions et de créer des stratégies efficaces pour assurer la sécurité continue du public. Alors que nous continuons de miser sur notre héritage de 60 ans, nous demeurons déterminés à faire progresser la sécurité publique et la qualité des soins infirmiers. ◀



États financiers condensés



ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

31 DÉCEMBRE 2023

HILBORN LLP

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

Aux membres du Conseil de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

Opinion

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état résumé des résultats pour l'exercice clos à cette date, ainsi que la note complémentaire, sont tirés des états financiers audités de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (« l'Ordre ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, conformément aux critères décrits dans la note complémentaire.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ces derniers ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de l'Ordre et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 6 juin 2024.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés conformément aux critères décrits dans la note complémentaire.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Toronto (Ontario)
Le 6 juin 2024

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO

État résumé de la situation financière

31 décembre	2023 \$	2022 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	61 639 519	60 754 331
Placements	33 749 551	21 266 239
Débiteurs	393 552	131 138
Frais payés d'avance	1 505 523	1 175 257
	97 288 145	83 326 965
Placements	12 577 848	15 019 079
Immobilisations	12 043 856	12 960 269
Actifs incorporels	292 897	195 975
	24 914 601	28 175 323
	122 202 746	111 502 288
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	14 644,486	14 329 239
Frais d'inscription reportés	60 532 814	46 385 841
	75 177 300	60 715 080
ACTIF NET		
Investi en immobilisations et en actifs incorporels	12 336 753	13 156 244
Non affecté	34 688 693	37 630 964
	47 025 446	50 787 208
	122 202 746	111 502 288

ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO

État résumé des résultats

Exercice clos le 31 décembre	2023 \$	2022 \$
Produits		
Frais d'inscription	56 467 954	53 558 680
Frais d'évaluation, de vérification et de relevé de notes	6 762 140	5 591 090
Examens	835 720	646 840
Revenus de placements	2 800 468	1 166 070
Autres	257 409	263 147
	67 123 691	61 225 827
Charges		
Salaires et avantages sociaux	50 770 384	40 564 479
Consultants	7 264 430	6 892 689
Services juridiques	3 345 277	2 149 291
Équipement, fournitures et autres services	6 665 697	5 336 104
Impôts, services publics et amortissement	1 971 046	1 902 794
Frais d'examen	231 597	216 014
Rémunération et dépenses non liées aux membres du personnel	637 022	550 665
	70 885 453	57 612 036
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) pour l'exercice	(3 761 762)	3 613 791

ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO

Note complémentaire

31 décembre 2023

1. Base de présentation

Les présents états financiers résumés sont tirés des états financiers audités de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (l'« Ordre ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

La direction a préparé les présents états financiers résumés selon les critères suivants:

- (a) les états financiers résumés comprennent un état pour chaque état des états financiers audités, à l'exception des états de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie;
- (b) les informations contenues dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes contenues dans les états financiers audités; et
- (c) les principaux sous-totaux et totaux et les principales informations comparatives des états financiers audités sont inclus.

Les états financiers audités de l'Ordre sont disponibles aux membres, sur demande, auprès de l'Ordre.

HILBORN

LISTENERS. THINKERS. DOERS.



60 ans de
réglementation
de la profession
infirmière

PRÉPARER L'AVENIR



COLLEGE OF NURSES
OF ONTARIO
ORDRE DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO



Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

101, chemin Davenport, Toronto (ON) | cno.org